

Liste de contrôle Chemins et ouvrages d'art

Cette liste de contrôle est reprise du manuel « Construction et entretien des chemins de randonnée pédestre » (OFROU, Suisse Rando, 2017). Elle apporte une aide lors du contrôle de l'état de l'aménagement et des chemins de randonnée. La liste de contrôle contient une sélection de défauts fréquents sur des chemins de randonnée, des chemins de randonnée de montagne et des chemins de randonnée alpine. Vous trouverez les descriptions des dommages et des photos de défauts typiques dans le manuel mentionné ci-dessus à la page 56.

Défauts	Mesures possibles (chapitre dans le manuel « Construction et entretien »)
Surface de marche	
<input type="checkbox"/> Bordure détériorée	Eventuellement barrer l'accès ; renouveler la bordure (3.3.1) ; améliorer l'évacuation des eaux (4) ; éventuellement poser un géotextile (6.3.3)
<input type="checkbox"/> Surface de marche glissante	En fonction de la situation : améliorer l'évacuation des eaux (4) ; recouvrir de gravier ; poser des marches (5.2.1)
<input type="checkbox"/> Zones engorgées, boue	Améliorer l'évacuation des eaux (4.1) ; poser une couche de fondation (3.1.2) ; construire un chemin de rondins ou une passerelle (3.1.4 / 5.1.5)
<input type="checkbox"/> Dégâts d'érosion	Améliorer l'évacuation des eaux (4)
<input type="checkbox"/> Ornières, traces d'usure dans le tracé	Remplir ; éventuellement améliorer l'évacuation des eaux (4)
<input type="checkbox"/> Chemins recouverts de végétation	Débroussailler ; nettoyer les bords ; tailler les boisés ; renouveler la couche de gravier
<input type="checkbox"/> Chemins doubles, sentes	Elargir le chemin principal ; mesures de canalisation (3.3.3)
<input type="checkbox"/> Nouveau revêtement dur (sur toute la surface, voies)	Annoncer à la direction technique
Talus	
<input type="checkbox"/> Endroits détrempés	Améliorer le drainage des eaux (4.3) ; mesures de fixation (5.5)
<input type="checkbox"/> Fissures	
<input type="checkbox"/> Rigoles d'érosion	
<input type="checkbox"/> Glissements de terrain	
Drainage des eaux	
<input type="checkbox"/> Rigoles transversales endommagées	Remplacer (4.1.2)
<input type="checkbox"/> Rigoles transversales, tranchées drainantes, aqueducs bouchés	Nettoyer ou remplacer (4.1.2)
Escaliers et échelles	
<input type="checkbox"/> Dépassement des fers d'armature ou des piquets de marches	Enfoncer les fers d'armature et les piquets à une profondeur minimale de 40 cm ; ils ne doivent pas dépasser de la surface de marche..
<input type="checkbox"/> Marches détachées	Fixer ou remplacer (5.2.1)
<input type="checkbox"/> Eléments de bois détrempés, pourris ou déformés	Remplacer par des bois durables (annexe p. 79) ; mesures préventives structurelles ; protection chimique du bois si pas d'autre possibilité.

Défauts	Mesures possibles (chapitre dans le manuel « Construction et entretien »)
<input type="checkbox"/> Pièces métalliques corrodées, cassantes ou déformées	Remplacer
<input type="checkbox"/> Ancrages endommagés ou lâches	Fixer ; resceller dans du béton ou remplacer
<input type="checkbox"/> Surfaces de marche glissantes ou érodées	Remplir ou remplacer et améliorer l'évacuation des eaux (5.2.1)
<input type="checkbox"/> Rigoles d'érosion latérales	Ancrer les marches sur les côtés dans le talus et améliorer l'évacuation des eaux (5.2.1)
Balustrades et mains courantes	
<input type="checkbox"/> Eléments en bois détremés, pourris ou déformés	Remplacer par des bois durables (annexe p. 79); protection constructive du bois ; protection chimique du bois si pas d'autres possibilités
<input type="checkbox"/> Pièces métalliques corrodées, cassantes ou déformées (aussi éléments d'assemblage)	Remplacer
<input type="checkbox"/> Ancrages endommagés ou lâches	Fixer ; resceller dans du béton ; remplacer
<input type="checkbox"/> Pièces à arrêtes tranchantes, torons de câbles en saillie	Renouveler les pièces ; si possible, remplacer les câbles par des chaînes (5.3.3)
<input type="checkbox"/> Câbles recouverts de toile isolante	Il ne faut pas recouvrir les câbles, car cela entraîne une corrosion accélérée.
Ponts pour piétons et passerelles	
<input type="checkbox"/> Lessivage des fondations	Stabiliser / remplacer les fondations (5.1.5)
<input type="checkbox"/> Eléments en bois détremés, pourris ou déformés	Remplacer par des bois durables (annexe p. 79) ; mesures préventives structurelles ; protection chimique du bois si pas d'autres possibilités
<input type="checkbox"/> Pièces métalliques corrodées, cassantes ou déformées (aussi éléments d'assemblage)	Remplacer
<input type="checkbox"/> Ancrages endommagés/lâches	Renouveler
<input type="checkbox"/> Eléments à arrêtes tranchantes	Supprimer
<input type="checkbox"/> Surface de marche glissante	Adapter le revêtement (5.1.4 / 5.1.5)
<input type="checkbox"/> Occlusion par du bois flottant	Consulter un spécialiste ; év. enlever le bois flottant et le déposer dans la zone de rivage ; si nécessaire, rehausser le pont
<input type="checkbox"/> Trous dans la surface de marche	Barrer l'accès ; renouveler la surface de marche
Signalisation	
<input type="checkbox"/> Signalisation défectueuse	Le manuel « Signalisation des chemins de randonnée pédestre » (OFROU, Suisse Rando, 2008) contient une check-list pour le contrôle de la signalisation.
Question de contrôle	
<input type="checkbox"/> Le contrôle a-t-il permis de constater des défauts présentant un risque pour les randonneurs ?	

Faites en plus attention aux revêtements en dur :

Est-ce qu'un revêtement en enrobé bitumineux ou en béton (sur toute la largeur ou en bandes de roulement) a été récemment posé sur un tronçon de chemin de randonnée ?

Au cas où vous constateriez cette problématique, informez le chef/ la cheffe technique.